

23G04

Lac Opiscotiche

Légende

Carte des titres miniers

Statut:
 A-Actif, S-Suspendu, K-Renouvelé, D-En demande, E-Exploité, N-Réfusé de renouveler, Z-Désistement, R-Révoqué, U-Refusé

Statut:
 A-Actif, S-Suspendu, K-Renouvelé, D-En demande, E-Exploité, N-Réfusé de renouveler, Z-Désistement, R-Révoqué, U-Refusé

Statut:
 A-Actif, S-Suspendu, K-Renouvelé, D-En demande, E-Exploité, N-Réfusé de renouveler, Z-Désistement, R-Révoqué, U-Refusé

Statut:
 A-Actif, S-Suspendu, K-Renouvelé, D-En demande, E-Exploité, N-Réfusé de renouveler, Z-Désistement, R-Révoqué, U-Refusé

Statut:
 A-Actif, S-Suspendu, K-Renouvelé, D-En demande, E-Exploité, N-Réfusé de renouveler, Z-Désistement, R-Révoqué, U-Refusé

Substance extraite:
 (G) Gravier, (D) Dolomie, (U) Autre
 (S) Sable, (C) Calcaire, (F) Ferme concessionnaire, (R) Ressourciers miniers, (N) Calcaire, (E) Minerai de fer, (M) Minerai de cuivre, (T) Tourbe, (I) Minerai de silice, (N) Terre noire, (T) Tourbe

Statut du site d'extraction:
 (O) Ouvert sous conditions, (O) Ouvert, (F) Fermé, (N) Non autorisé, (T) En traitement

Contrainte à l'activité minière

Contrainte majeure:
 Territoire réservé à l'État ou soustrait au jalonement, à la désignation sur carte ou par l'effet d'une autre loi
 Périmètre urbanisé
 Territoire soustrait au jalonement et à la désignation sur carte par arrêté ministériel
 Territoire où l'exploitation minière pour le pétrole et le gaz naturel sont permises
 Territoire où le droit de jalonner et de désigner sur carte est temporairement suspendu
 Territoire faisant l'objet d'un renvoi au ministre
 Territoire incompatible avec l'activité minière

Contrainte mineure:
 Territoire où l'exercice d'activités minières est assujéti à des conditions et obligations déterminées par le ministre
 Territoire faisant l'objet d'une étude par le ministre

À titre indicatif

Information à titre indicatif
 Entente d'Eeyou Istchee Baie-James
 Terres de catégorie II
 Terres de catégorie III
 Entente Première Nation Abitibiwinini
 Entente Pilogon
 Entente de principe d'ordre générale (EPOG)
 Nissinanon de Bétiame, Essipit, Mashtewish, Nutsahkuan

Frontières:
 Frontière internationale
 Frontière interprovinciale
 Frontière Québec-Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définitive)

Déclinaison moyenne approximative au centre de la carte en 1998
 est de 24°07' ouest avec une variation annuelle déclinatoire de 6.57
 Système de référence géodésique North American 1983
 Projection UTM (Universal Transverse Mercator)
 ZONE 19
 48°30'00" Coordonnée géographique
 648000m E. Coordonnée UTM. Zone 19
Echelle 1:50 000
 0 1000 2000 3000 mètres

AVIS IMPORTANT
 Le fond topométrique de cette carte est une compilation de différents levés et ne doit jamais être utilisé au même titre qu'un plan signé par un arpenteur-géomètre. D'autre part, la localisation des titres miniers n'a pas de valeur légale et ne peut être utilisée qu'à titre indicatif. En conséquence, le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles décline toute responsabilité pouvant résulter de l'utilisation de cette carte et ne garantit aucunement l'exactitude des données qui y sont exprimées.

